

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS

L'an deux mil vingt-cinq, le 14 avril à 18 heures 30 minutes, le C.C.A.S. légalement convoqué le 04 avril 2025 s'est réuni à la mairie de Saint Georges du Bois sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, Président, remplacé par madame Murielle ROBIN, vice-présidente pour le vote du compte administratif 2024.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs ANNIC, HATET, ROBIN, AVERBUCH, ROPARS, VIRIEUX, MORANCE

ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et messieurs MEUNIER, BERGER et VINCENT

Madame Murielle ROBIN a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS

Mme ROBIN présente le compte administratif 2024 avec les résultats suivants :

Section de fonctionnement :

- Résultat de l'exercice : excédent de 2910.38 €
- Excédent reporté de 2023 : 4685.65 €

Soit un excédent global de fonctionnement de : 7 596.03 €

Section d'investissement :

- Résultat de l'exercice : excédent de 662.98 €
- Déficit reporté de 2023 : 570.86 €

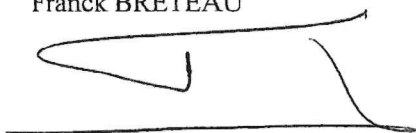
Soit un excédent global d'investissement de 92.12 €

Après que le président se soit retiré de la salle en application de l'article 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le compte administratif de 2024.

Pour copie conforme,

Le président,

Franck BRETEAU



La secrétaire,

Murielle ROBIN

